

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	47 (1967)
Heft:	3: L'horlogerie
 Artikel:	Message du Président de la Chambre suisse de l'horlogerie
Autor:	Clerc, Blaise
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-887877

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE

Blaise CLERC,
Député au Conseil des États



La rédaction de la « Revue économique franco-suisse » a bien voulu consacrer son numéro d'octobre à l'horlogerie et à la bijouterie. Elle donne ainsi à l'industrie horlogère suisse la possibilité d'exposer largement ses préoccupations, ses efforts et ses buts. Nous en remercions vivement la Chambre de commerce suisse en France et exprimons le vœu que la présente publication puisse affermir entre les industries françaises et suisses le sentiment de leur solidarité et la volonté de coopérer à la création d'une industrie européenne.

Un grand industriel français de la montre, M. Fred Lip, relevait que l'entreprise qu'il préside, devenue trop grande pour la France, demeurait trop petite pour le monde. Aujourd'hui on pourrait être tenté de faire la même remarque au sujet de l'industrie suisse. Celle-ci, il est vrai, a toujours été « trop grande » pour notre pays ; mais autrefois elle n'était pas trop petite pour un monde où la consommation de produits horlogers n'avait pas atteint son volume actuel.

En 1937, la Suisse prenait une part de 50 % à une production mondiale de 50 millions de montres. En 1966, bien que produisant à elle seule 62 millions de montres, la Suisse a fourni les 46 % du total mondial. Cette sèche comparaison illustre deux faits :

Le premier est l'immense effort de l'industrie horlogère suisse qui a plus que doublé sa production en quelques années, continuant à égaler celle de la communauté européenne, des États-Unis, de l'U.R.S.S. et du Japon réunis qui, tous, ont prouvé aussi leur ferme volonté et leur capacité de développement.

Le second est l'essor prodigieux de la consommation mondiale dû à l'augmentation du nombre des habitants de notre planète, à l'élévation de leur niveau de vie, à leur industrialisation qui rend nécessaire la possession d'une montre, à la conception nouvelle que l'on a de la montre qui cesse d'appartenir durablement au patrimoine familial pour

devenir un article de mode. Or, c'est précisément cet élargissement du marché mondial qui fait que, malgré sa remarquable expansion, l'horlogerie suisse tend à devenir trop petite pour le monde.

Certes, la part de la Suisse aux exportations horlogères de l'ensemble des pays producteurs demeure de 75 % environ, parce que les États-Unis et l'U.R.S.S. conservent le gros de leur production, les premiers pour leur propre consommation, la seconde pour elle-même et ses satellites. Cette circonstance, rassurante en apparence, ne change rien à l'évolution que nous venons de signaler. Au contraire, il faut insister sur l'activité des soviétiques qui ne se contentent plus des marchés des pays de l'Est, mais cherchent de nouveaux débouchés notamment en Grande-Bretagne, aux Indes et à Hong-Kong. Rappelons surtout la concurrence agressive de l'industrie japonaise qui a exporté 4,55 millions de pièces en 1965 contre 0,54 million en 1961 !

Nous avons souligné l'expansion de l'horlogerie suisse. Parallèlement, les autres producteurs européens ont intensifié leurs efforts. L'industrie française, jusqu'en 1938 tributaire de la Suisse, a cherché à conquérir son indépendance, à concentrer sa production et à développer ses exportations, notamment par des accords avec les pays de l'Est (production en 1966 : 7,6 millions de pièces). La Grande-Bretagne maintient ses positions tant pour les montres et mouvements (4,3 millions de pièces en 1966) que pour la grosse horlogerie. L'industrie allemande a quelque peu abaissé son taux de croissance en ce qui concerne la production des montres et mouvements (7,1 millions de pièces en 1966) mais garde son élan dans le domaine de la grosse horlogerie. L'industrie horlogère européenne, trop grande pour notre continent est-elle assez forte pour s'imposer partout dans le monde ? Sans réforme de ses conceptions, de ses méthodes et de ses structures, elle ne le pourrait guère.

La rationalisation et la concentration des industries nationales, complétées par le développement de la recherche dans chacun des pays, ne suffiront pas. C'est vers la constitution d'une communauté européenne qu'il faut s'acheminer.

Cette idée peut paraître chimérique. Pourquoi serait-elle impossible à réaliser, alors que l'on a pu faire la communauté européenne du charbon et de l'acier ? Certes, le chemin qui conduira à la communauté européenne de l'horlogerie sera long et malaisé. Mais, d'ores et déjà, l'horlogerie suisse s'est déclarée ouverte à toutes les formes de collaboration et de consultation avec les industries horlogères de la CEE. De plus, à l'occasion de leurs négociations horlogères dans le cadre du Kennedy-Round, les pays du Marché commun et la Suisse ont institué une « commission mixte » composée de représentants des autorités suisses d'une part, des autorités de la CEE et des États membres de celle-ci, d'autre part. Cette commission a notamment pour tâche de servir de forum de discussion pour tous les problèmes d'un intérêt commun dans le domaine de l'horlogerie et pour la recherche d'une collaboration toujours plus étroite entre les autorités et les industries horlogères de la Suisse et de la CEE.

Puisse ce premier pas conduire les industries horlogères européennes sur la voie d'une intégration qui leur permettra de tenir dans le monde la place qui leur revient.